



Syndicat intercommunal du district de Porrentruy



La Patinoire No 21

## Communiqué de presse

# Respect de l'engagement financier à charge des communes : feu vert à la deuxième surface de glace

Le comité du Syndicat intercommunal du district de Porrentruy (SIDP) et le comité de pilotage ont décidé de lancer sans attendre la construction de la deuxième surface de glace. Il s'agit de profiter des actuelles installations de chantier et d'éviter ainsi des coûts ultérieurs. Le maître d'ouvrage vise également à optimiser les investissements déjà réalisés et à améliorer les charges d'exploitation. Ainsi, toutes les installations techniques et les locaux concentrés dans le bloc central sont conçus pour desservir une deuxième surface de glace de manière optimale.

Malgré un dépassement prévisible de crédit de l'ordre de 5 % et au regard des taux d'intérêts favorables contractés à long terme avec la banque partenaire, la charge financière des communes demeure conforme au message soumis à votation.

La crise du Covid-19 a inévitablement impacté les travaux et le calendrier de la mise en service de la patinoire « surface principale » initialement prévu en octobre 2020. A ce jour, la mise en service est reportée à mi-novembre 2020.

## Aller de l'avant

La deuxième surface de glace ne nécessitera en effet pas de nouveaux investissements pour les installations de refroidissement ou de ventilation, ni pour les locaux techniques et les vestiaires, puisqu'elle sera reliée au bloc central en voie d'achèvement. Tenant compte de ces économies d'échelle et du maintien au niveau initial de la charge financière supportée par les communes, le comité du SIDP et le comité de pilotage ont décidé d'aller de l'avant. Il s'agit de répondre tout d'abord aux besoins exprimés par la population et les clubs de disposer de davantage d'heures de patinage libre et d'entraînement. Mais aussi de saisir l'opportunité d'accueillir un des centres de formation des équipes nationales de hockey, notamment des juniors. Le contrat passé avec la Fédération suisse de hockey sur glace est étroitement lié aux disponibilités de la deuxième surface. Reporter la réalisation de celle-ci serait se priver à la fois des heures de glace indispensables aux clubs utilisateurs et au public, mais aussi des retombées économiques provenant d'autres utilisateurs jurassiens et extérieurs. Ce qui influencerait les revenus d'exploitation. Il faut rappeler enfin que dans toutes les démarches auprès des sociétés, entreprises et particuliers pour obtenir des parrainages, c'est un projet global, avec deux surfaces de glace, qui a été présenté et défendu. La deuxième surface de glace permet de valoriser l'ensemble de l'investissement consenti.



Syndicat intercommunal du district de Porrentruy



La Patinoire No 21

## Evolution des coûts du projet

L'une des priorités du comité du SIDP et du comité de pilotage, sous contrôle de la commission de surveillance, a toujours été et restera la maîtrise des coûts.

Le dépassement prévisible de crédit de l'ordre de 5 % est dû à plusieurs éléments dont de nouvelles exigences en matière de sécurité et de protection de l'environnement apparues en cours de réalisation. Ces exigences concernent notamment la protection incendie « clapets et tourelles de désenfumage » et les installations de production de froid « tour de lavage et récupération de l'ammoniac ».

Les coûts de démolition et d'élimination des matériaux avaient quant à eux été sous-estimés. Ceux liés aux installations électriques ont augmenté par le choix d'installer les transformateurs électriques à l'intérieur de la patinoire ce qui aura cependant un effet bénéfique sur les coûts d'exploitation.

L'utilisation de bois régional reste en revanche conforme à ce qui avait été devisé, de même que la construction du bloc central.

A ce jour, plus de 80% des travaux ont été adjugés à des entreprises jurassiennes seules ou en consortium.

## Maîtrise des coûts d'exploitation

Choix architecturaux – concentration des installations, vestiaires et locaux techniques dans le bloc central – revêtements de sol ou liaisons entre les deux bâtiments visent à maîtriser les coûts d'exploitation. Pour y parvenir, il est important de maximiser les sources de revenus, notamment les contrats d'utilisation et la disponibilité des heures de glace. Cela n'est possible qu'avec deux surfaces de glace accolées et rapidement fonctionnelles.

## Adaptation du calendrier

Les échéances annoncées, soit la mise en service de la patinoire « surface principale » en octobre 2020, étaient respectées à début mars. Depuis le début de la crise Covid-19, la priorité a été donnée à la santé des personnes employées sur le chantier et au respect des mesures et directives sanitaires décrétées par les autorités fédérales et cantonales. A ce jour, et malgré quelques contraintes résiduelles en matière sanitaire, le rythme du chantier est redevenu plus ou moins « normal ».



Syndicat intercommunal du district de Porrentruy



Malgré tous les efforts consentis et l'engagement des responsables des travaux et des entreprises, force est de constater que l'échéance d'octobre 2020 ne pourra pas être respectée.

La mise à jour du programme des travaux prévoit un **report de la date d'ouverture de la patinoire « surface principale » à mi-novembre 2020**. Les clubs utilisateurs et la Ligue suisse de hockey sur glace ont été informés.

### **Poursuite de la recherche de fonds**

Pour faire face au dépassement prévisible de crédit, le comité de soutien présidé par Claude Hêche poursuit sa recherche de fonds. L'objectif fixé au départ de récolter 5 millions de francs auprès d'institutions publiques, des milieux économiques et de particuliers a été atteint. D'autres démarches sont en cours. Le comité de soutien a également activement œuvré à l'obtention des soutiens de la Confédération, de la LORO et de la Fédération suisse de hockey sur glace.

### **Charge financière pour les communes respectée avec un projet complet**

Le comité du SIDP a la volonté de mettre à disposition le plus rapidement possible l'ensemble des infrastructures à tous les utilisateurs. Il reste très attentif à la maîtrise des coûts afin de ne pas alourdir la charge financière des communes. Le comité du SIDP est persuadé que seul un projet complet est à même de répondre pleinement au besoin essentiel de renforcer l'activité sportive, touristique et économique régionale et cantonale et de diffuser une image de dynamisme et de volonté.